

## Délibération 2026-072

### Administration Générale : Création de la Conférence des Maires

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit Juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de Mme Caroline VILLA, Présidente, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 Juin 2026.

#### Participants

Bessières	M. Cédric MAUREL, Mme Alexia SANCHEZ, M. Anthony BLOYET, M. Julien COLOMBIES, Mme Emilie PEZET
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Gilles JOVIADO, M. Julien ASSIE, Mme Corinne TOUSSAINT
La Magdelaine-sur-Tarn	Mme Nathalie RAYNAUD
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	M. Jean-Luc NEGRO
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, Mme Sabrina ROMERO, M. Pierre CRESUT, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, Mme Jade MALAFOSSE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS

#### Conseillers ayant donné pouvoir

M. Quentin DUROS a donné pouvoir à M. Jean-Louis LATUGAYE  
Mme Françoise OLIVE a donné pouvoir à M. Cédric MAUREL  
Mme Katia GUERRERO a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO  
M. Éric DAPOT a donné pouvoir à Mme Nathalie RAYNAUD

#### Conseiller absent excusé

#### Secrétaire de séance

M. Julien ASSIE

Membres en exercice - 27 | Membres présents -23 | Pouvoirs - 04 | Membres absents – 00

## Exposé

Madame la Présidente informe que la création d'une conférence des maires est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, sauf lorsque le bureau de l'EPCI comprend déjà l'ensemble des Maires des communes membres.

La conférence des Maires est présidée par la Présidente de l'EPCI et comprend les Maires des communes membres. Elle se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative de la Présidente ou, dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des Maires.

**Considérant** que le bureau de la Communauté de Communes Val'Aïgo ne comprend pas l'ensemble des maires des communes membres,

Madame la Présidente propose à l'assemblée de délibérer pour créer et installer la conférence des Maires de la Communauté de Communes Val'Aïgo.

## Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- **De créer** la conférence des Maires de la Communauté de Communes Val'Aïgo,
- **D'installer** les 10 membres de la conférence des Maires suivants :

Bessières	M. MAUREL Cédric
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	Mme RAYNAUD Nathalie
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. NEGRO Jean-Luc
Villematier	M. JILIBERT Jean-Michel
Villemur sur Tarn	M. MOULET Serge Mme VILLA Caroline - Présidente
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD Sonia

- **De mandater** Madame la Présidente pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de la présente décision
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

**Résultats du vote**

Votants – 27 | Pour – 27 | Contre – 00 | Abstention – 00 |

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,  
Le

**22 JUIN 2026**  
**Le Secrétaire de Séance,**  
**M. Julien ASSIE**

Pour extrait conforme,

**La Présidente,**  
**Mme Caroline VILLA**

**22 JUIN 2026**



REÇU EN PREFECTURE

le 22/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-031-243100773-20260622-2026\_072-DE